

Sensibiliser au don d'organes

GOUVILLE-SUR-MER

Au programme des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de MM. Lohier et Laurence, les cours de sciences portent sur les différentes fonctions du corps humain. Ce qui a amené les enseignants à poser la question aux élèves : "et si un de nos organes ne fonctionne plus, que se passe-t-il?".

Les enseignants ont entendu parler d'une exposition à l'hôpital Mémorial de Saint-Lô. Elle a alors été installée à l'école où les parents ont pu la découvrir dans la semaine. Puis, mardi 22 janvier, les enfants ont reçu la visite des créateurs de l'exposition. Ils se sont montrés extrêmement attentifs et curieux. Ce fut l'occasion pour eux de comprendre que le don d'organes en France répond à trois principes : la gratuité, l'anonymat et le consentement présumé. "On ne cherche pas à faire la promotion du don



Adeline Soret, infirmière et le Dr Cyril Marliot, de l'hôpital Mémorial, ont expliqué le don d'organes et de tissus à des enfants très attentifs.

d'organes, précisait Cyril Marliot, médecin référent du don d'organes à l'hôpital Mémorial de Saint-Lô.

L'objectif est d'inciter chacun à exprimer son avis sur la question. Donneur ou pas, c'est mon choix".